**Compte Rendu réunion festival Talents du CAURADV du 20.05.2019**

**Présents :** Jean-Louis BRUNIER, (au nom de la FIDEV) ; Christian CORDIER, (FRRA/FIDEV/FAF APRIDEV) ; Philippe DE MONTETY, (Voir Ensemble) ; Anne RENOUD, (FAF APRIDEV/FIDEV/FRRA/Fédération), Véronique RIFFAULT, (journaliste/appui communication AVH), Jean-Dominique PIGEON, (FAF APRIDEV), François VITAL-DURAND, (AVH).

**Diffusion :** membres du CAURADV qui diffusent à leurs chargées de communication pour relayer au sein des lettres d’information.

La salle du centre culturel de Villeurbanne est réservée pour le samedi 28 septembre 2019 de 14h à 1h du matin, environ 450 places, avec technicien. Elle se situe tout près du métro Flachet. Le coût est de 275 euros (Anne adresse un courriel à la Caisse d’Epargne pour qu’il sponsorise l’évènement). Philippe et Jean-Louis se renseignent concernant les clubs service Lions et Rotary club.

**Déroulé de la manifestation :**

Ouverture de la manifestation avec madame Rabatel (Anne la contacte pour qu’elle puisse indiquer si elle sera disponible au nom de sa fonction à la Métropole). Anne contacte également madame Chaix conseillère régionale pour peut-être avoir un financement de la DRAC.

Animation de l’évènement par Didier Gindre, qui doit confirmer via François, sa disponibilité pour la prochaine réunion du 17 juin après-midi à FAF Apridev à 14h30.

- A) **Préparation de la manifestation de 14h à 16h00**

. installation des tables, nappes, serviettes pour le buffet.

. installation table pour vente sur place (prévoir une caisse et de la monnaie) : qui s’en charge ? FAF ? Billetterie : Tarif des places : 10 euros (sur place) 8 euros en prévente. faire faire les tampons nécessaires. Jean-Louis transmet des billets à FAF pour que les billets puissent être tamponnés via le tampon que la FAF réalisera avec le texte suivant : Festival Talents du CAURADV. Chaque billet sera ensuite daté du jour de la manifestation.

. remise des tours de cou achetés par François et qui permettra de bien identifier les bénévoles.

. répétition des artistes, installation et réglages techniques : Philippe s’en occupe.

- B) **Arrivée et installation des personnes de 16h à 16h30**

. accueillir les personnes DV au métro et dans le centre culturel, les placer dans la salle

François contacte la personne qu’il connaît pour que l’évènement soit filmé. Idem, pour Anne qui a le contact d’un caméram.

- C) **Spectacle de 16h30 à 18h.**

Sont déjà retenus pour la partie spectacle: ateliers théâtre FAF APRIDEV et AVH, Manon FREYSSENET (chant et piano), Philippe DE MONTETY (conte et chant). Final en chanson par tous les participants, avec voir participation de la chorale AVH : François Vital-Durand en informe le responsable et nous le confirme pour la prochaine réunion.

Anne a lancé un appel à participation complémentaires vers les associations et structures membres du CAURADV. Si pas de propositions d’ici le 5 juin, Anne en informe les membres présents à la réunion pour que des talents DV ayant donné leur accord soient validés lors de la prochaine réunion afin que l’ordre de passage puisse être arrêté.

Entre chaque performance artistique, il y aura une transition avec un djembé : François sollicite la personne qu’il connaît afin qu’elle lui confirme son accord et sa présence le 28 septembre.

- D) **Remise des trophées « Talents » de 18h à 18h 30**

Les trophées sont à acheter ou à faire confectionner par des ateliers d’arts créatifs DV ou un CAT DV (en cannage par exemple ?). Il serait bien que cela soit un objet qui soit réutilisable au quotidien

Thèmes retenus :

. études : Philippe contacte la jeune professeure de philosophie DV de Lyon 3 pour savoir si elle est d’accord pour être nominée et si elle peut se rendre disponible le 28 septembre. Si oui, communiquer ses coordonnées à Véronique pour qu’elle puisse l’interviewer.

. sport : Jean-Louis contacte la personne DV ayant traversé le lac Baïkal à ski, (émission Le temps d’un bivouac sur France Inter). Si oui, communiquer ses coordonnées à Véronique pour qu’elle puisse l’interviewer. François contacte la personne faisant du tir à l’arc à l’AVH pour savoir s’il est d’accord pour être nominé.

. aventure : Anne adresse un courriel à un jeune couple DV ayant fait le tour du monde et leur demande s’ils sont d’accord pour se rendre disponibles le 28 septembre. Si oui, communiquer ses coordonnées à Véronique pour qu’elle puisse l’interviewer.

. création d'entreprise : Anne communique à Véronique les coordonnées de Samuel pour réaliser l’interview.

- E) **Buffet à partir de 18h 30** (et jusqu’à 21h/21H30)

Il se tiendra dans salle attenante à celle du spectacle, (70 personnes debout, plus possibilité de quelques tables).

Anne se renseigne sur le besoin ou non de solliciter une autorisation pour débit de boissons.

François achète boissons, verres, assiettes, serviettes...et envisage avec Lucille la possibilité de rendre les invendus de boissons.

Répartition des rôles:

- Gestion des bénévoles : Anne

L’information relative aux bénévoles s’effectue mi-juin via la newsletter du CAURADV, via des affiches et les lettres d’information de chaque association ou, à défaut, des courriels afin que la date soit bloquée.

Le texte relatif à la mobilisation des bénévoles est à produire pour début juin.

Les trois catégories de bénévoles sont 1) . réception des plats sucrés et salés, installation, vente gourmandises, ou bien 3) accompagnements des DV à partir du métro, placement, accompagnement des artistes et nominés sur la scène 3) accompagnements vers buffet et vente...

La répartition se fait lors de l’achat des billets via des listes précisant la catégorie choisie et si les personnes apportent du salé ou du sucré.

- Véronique et Christian : communication,

Eléments de langage Trophées pour l’animateur via des interviews préalables (Véronique)

Christian : contact vers Maison du Livre, sites de nos associations Handicapzéro, 20 minutes, Petit Bulletin, Bulletin de Villeurbanne, Métropole, TLM, RCF, FR3, le quart d'heure lyonnais de Gérald BOUCHON...

- Proposition d’intitulé pour l’évènement : festival Talents du CAURADV : à valider par courriel afin que l’affiche et les flyers puissent être réalisés par FAF.